

GE_GERICHTE ACJC/1195/2022 vom 13. September 2022

GE Cour de justice, 2022-09-13, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ACJC_1195_2022

FR: GE_GERICHTE ACJC/1195/2022 du 13 septembre 2022

IT: GE_GERICHTE ACJC/1195/2022 del 13 settembre 2022

Erwägungen

E. 4.1

Vu les circonstances du cas d'espèce et eu égard aux griefs soulevés par l'appelant, qui plaident au bénéfice de l'assistance judiciaire, la Cour renoncera à la perception de frais judiciaires d'appel, qui seront laissés à la charge de l'Etat de Genève (art. 107 al. 2 CPC).

E. 4.2

Compte tenu de la nature familiale du litige, chaque partie supportera ses propres dépens d'appel. * * * * *

- 15/15 -

C/11655/2020 PAR CES MOTIFS, La Chambre civile :

A la forme : Déclare recevable l'appel interjeté le 4 octobre 2021 par A_____ contre le jugement JTPI/11683/2021 rendu le 20 septembre 2021 par le Tribunal de première instance dans la cause C/11655/2020. Au fond : Annule les chiffres 3, 5 et 6 du dispositif du jugement entrepris. Renvoie la cause au Tribunal de première instance afin qu'il procède dans le sens des considérants. Confirme le jugement pour le surplus. Déboute les parties de toutes autres conclusions. Sur les frais : Renonce à la perception de frais judiciaires d'appel. Dit que chaque partie supporte ses propres dépens d'appel. Siégeant : Madame Jocelyne DEVILLE-CHAVANNE, présidente; Madame Verena PEDRAZZINI RIZZI, Madame Nathalie LANDRY-BARTHE, juges; Madame Sandra CARRIER, greffière. La présidente : Jocelyne DEVILLE-CHAVANNE

La greffière : Sandra CARRIER

Indication des voies de recours :

Conformément aux art. 72 ss de la loi fédérale sur le Tribunal fédéral du 17 juin 2005 (LTF; RS 173.110), le présent arrêt peut être porté dans les trente jours qui suivent sa notification avec expédition complète (art. 100 al. 1 LTF) par-devant le Tribunal fédéral par la voie du recours en matière civile.

Le recours doit être adressé au Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14.

Valeur litigieuse des conclusions pécuniaires au sens de la LTF supérieure ou égale à 30'000 fr.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.